

merce. La mode go-go l'emporte sur le marché mondial. L'auteur est un conservateur, mais comme l'article est intéressant, je vais vous le citer. Voici ce qu'il dit:

• (3.50 p.m.)

A New York, à Londres, à Los Angeles, à Paris, à Francfort, on présente la mode par excellence. Il faut le croire.

Car c'est le *Women's Wear Daily*, la Bible de la mode féminine qui le dit.

L'autre jour, le WWD publiait, en provenance de Francfort en Allemagne de l'Ouest, le communiqué suivant de son correspondant en Europe:

«Douze fabriques de textiles canadiennes (dont 10 au Québec, une en Ontario et une en Colombie-Britannique) ont réalisé 3.16 millions de dollars en ventes immédiates et plus de 13 millions en ventes éventuelles lors de leur première exposition conjointe à la Foire commerciale de textiles pour vêtements tenue ici à Francfort.

Et l'article ajoute:

Mais l'industrie canadienne du textile n'était-elle pas censée être en proie à de graves ennuis? Comment se fait-il qu'elle remporte autant de succès face à la concurrence mondiale à la Foire commerciale de Francfort?

Ca va très bien, merci, nous dit le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Et pas seulement à Francfort.

Et l'article continue:

Mais aussi à New York, à Philadelphie, à Dallas, à Londres, et dans bien d'autres endroits.

Et non seulement pour les textiles, mais pour les vêtements de sport, les tricots, les fourrures, les bijoux de fantaisie, les imperméables, les manteaux, les robes, les cuirs et les daims, les robes de bal, les bas, les tailleurs, pantalons, chapeaux et chaussures. De la tête aux pieds, le monde de la mode et des tissus, pour hommes, femmes et enfants, se porte très bien.

L'article poursuit dans la même veine, mais je m'arrête ici pour l'instant. J'aimerais citer un extrait du *Devoir* du 21 janvier 1971:

[Français]

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a tenté hier, lors d'une causerie organisée par l'Association des importateurs canadiens, d'expliquer les solutions choisies par le gouvernement dans le domaine de la politique commerciale canadienne à partir du principe de l'équilibre entre avantages et inconvénients.

En ce qui concerne l'industrie des textiles et du vêtement, M. Pepin a précisé que le projet de loi déposé à la Chambre la semaine dernière et visant à créer une commission des textiles et du vêtement est unique dans toute la communauté commerciale du monde libre. Il a ajouté, comme le soulignait par ailleurs le *Wall Street Journal*, que cette initiative pourrait fort bien servir d'exemple aux autres en vue d'améliorer la situation d'ensemble du commerce mondial des produits textiles.

Cette commission de trois membres a été créée au début de décembre et un bill présentement devant la Chambre doit en sanctionner l'existence juridique.

Le ministre prévoit, en outre, que d'ici 1975, les exportations canadiennes de chaussures auront plus que doublé, passant de \$30 millions en 1970 à \$70 millions.

Signalons que l'industrie canadienne de la chaussure, comme celle des textiles et du vêtement, fait face à une très dure concurrence des pays asiatiques—principalement le Japon et Hong Kong—où les coûts de production sont plus bas.

Pour ce qui est du financement de faveur, le gouvernement est prêt à utiliser tous les moyens prévus et autorisés en vertu de ses engagements internationaux pour réduire les importations financées par les gouvernements étrangers lorsqu'elles semblent porter atteinte à l'industrie canadienne.

J'aimerais...

[M. Guay.]

[Traduction]

Nous pouvons donc être fiers de l'industrie canadienne du vêtement. L'industrie se caractérise, en général, par un nombre important de petites entreprises qui ont en moyenne 60 à 70 employés. Chacune des entreprises peut donc être plus souple et maniable, deux traits d'une extrême importance pour un commerce soumis aux caprices du style et de la mode. Par ailleurs, leur peu d'envergure constitue un inconvénient pour la plupart des entreprises parce qu'il les empêche d'accéder facilement au marché des capitaux. Comme elles opèrent dans un secteur très concurrentiel, les sociétés ne font généralement pas assez d'argent pour financer l'expansion nécessaire.

C'est surtout vrai de l'industrie du vêtement dans l'Ouest du Canada, particulièrement à Winnipeg. Les compagnies y sont dans un état de transition. Alors qu'elles fabriquaient des vêtements plutôt utilitaires, elles produisent aujourd'hui des articles de mode qui se vendent partout au Canada et aux États-Unis. Ces entreprises traversent une période de transition difficile: leurs besoins en capitaux augmentent et les profits sont minimes, de sorte qu'elles se trouvent dans une situation bien vulnérable.

Par contraste avec ces difficultés, les perspectives à longue échéance dans cette industrie sont très prometteuses. Comme on prévoit que le niveau de vie des Canadiens va s'améliorer de plus en plus, on peut raisonnablement s'attendre qu'ils consacreront une plus forte part de leur revenu à l'achat de vêtements. Quant aux exportations, où les facteurs principaux semblent être le prix, le style et la qualité, nos exportateurs se sont déjà acquis une réputation enviable. Entre 1964 et 1969, dernière année pour laquelle les données sont disponibles, les exportations canadiennes de vêtements sont passées de \$17,248,000 à \$58,321,000, soit une hausse de 238 p. 100. Ce n'est donc pas une industrie à négliger et il importe, je crois, de lui fournir toutes les occasions voulues de s'améliorer encore davantage et de mieux soutenir la concurrence.

Depuis la mise au point de sa politique du textile, le ministère de l'Industrie et du Commerce a déjà beaucoup aidé les fabricants canadiens de vêtements grâce à son programme de foires et de missions commerciales aux centres de productivité, au programme de publicité *Fashion Canada* et à la modification du programme de prestations d'aide aux ouvriers pour le rendre plus facilement accessible à cette industrie.

Comme le ministre l'a signalé hier et aujourd'hui, le bill C-215, est un autre élément de la politique du textile du gouvernement. Il devrait être chaudement félicité d'avoir adopté cette attitude. Certains aspects précis du projet de loi mis à part, la création de la Commission du textile et du vêtement, les modifications à la loi sur les permis d'exportations et d'importation et à la loi sur les douanes qui permettent au gouvernement de mettre à exécution sa nouvelle politique, la mesure a une signification spéciale, car elle réitère la confiance et l'appui du gouvernement aux industries du textile et du vêtement au Canada. Cette confiance, à son tour, est des plus importantes pour les manufacturiers canadiens et devrait les encourager à prendre les mesures nécessaires pour étendre leur exploitation et profiter des débouchés tant au Canada qu'à l'étranger.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Comme il est maintenant 4 heures de l'après-midi, la Chambre va passer à